

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

05/02/13

Dossier complet le

05/02/13

N° d'enregistrement

F04113 P0006

1. Intitulé du projet

Lotissement de 54 parcelles "Le Clos de la Chênaie"
BOUSSE (57310)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LSP

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

N. LEIDWANGER Stéphane - Gérant

RCS / SIRET

Forme juridique SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Réalisation d'un lotissement de 54 parcelles le long
de la RD.8 à BOUSSE (57310)

4.2 Objectifs du projet

Réalisation d'un lotissement destiné à l'habitation.
Les parcelles seront de tailles différentes afin de
pouvoir la construction de maisons de ville, habitat
individuel et deux petits cottages.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'Accès principal se situe à partir de la RD.8

Le projet sera réalisé en deux phases :

Phase 1 : 38 parcelles situées Nord, Ouest et Sud y
compris les voiries desservant ces parcelles

Réalisation d'un parc au centre du projet

Phase 2 : 16 parcelles situées Est et Sud y compris
les voiries les desservant

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- les parcelles seront destinées à être vendues.
- Les voiries et réseaux divers seront cédés à la Commune.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'Aménager

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Etude d'impact

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Foncier global de 49 915 m ²	
Parcelles nuvables = 34 624 m ²	
surface de plancher constructible = 13 480 m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Boussé (57310)
Le long de la RD.8
de Rombas à
Kédange sur Benne

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Parc.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒ Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Règlement du plan d'Occupation des Sols de la Zone UA de la Commune de Boussey.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non ☒

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	Un dispositif phonique végétal sera installé le long de la RD.8

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ? ☐ ☒

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? ☐ ☒

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? ☐ ☒

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ? ☐ ☒

dans une zone de répartition des eaux ? ☐ ☒

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? ☐ ☒

dans un site inscrit ou classé ? ☐ ☒

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

d'un site Natura 2000 ? ☐ ☒

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? ☐ ☒

A. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☒	☐	Un bassin de rétention sera disposé en point bas du lotissement, coin Est.
Ressources				
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le lotissement se situe à l'orée d'une forêt et les premières constructions se situeront à plus de 30 m de cette dernière.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

Engendre-t-il la
consommation
d'espaces naturels,
agricoles, forestiers,
maritimes ?

☐ X

Est-il concerné par
des risques
technologiques ?

☐ X

**Risques
et
nuisances**

Est-il concerné par
des risques naturels ?

☐ X

Engendre-t-il des
risques sanitaires ?

☐ X

Est-il concerné par
des risques
sanitaires ?

☐ X

**Commodités
de
voisinage**

Est-il source de
bruit ?

☐ X

Est-il concerné par
des nuisances
sonores ?

X ☐

Un dispositif phonique végétal sera
disposé le long de la RD.8 sous forme
d'un haie de 1,5 m de hauteur
plantée d'arbustes et buissons.

Engendre-t-il des
odeurs ?

☐ X

Est-il concerné par
des nuisances
olfactives ?

☐ X

Engendre-t-il des
vibrations ?

☐ X

Est-il concerné par
des vibrations ?

☐ X

Engendre-t-il des
émissions lumineuses ? ☐ X

Est-il concerné par
des émissions
lumineuses ? ☐ X

Engendre-t-il des
rejets polluants dans
l'air ? ☐ X

Pollutions
Engendre-t-il des
rejets hydrauliques ? ☐ X
Si oui, dans quel
milieu ?

Engendre-t-il la
production
d'effluents ou de
déchets non
dangereux, inertes,
dangereux ?

X

☐

Le projet étant destiné à de
l'habitat, il engendre une
production d'effluents qui seront
captés dans le réseau d'eaux
usées de la Commune.

Est-il susceptible de
porter atteinte au
patrimoine
architectural,
culturel,
archéologique et
paysager ?

☐

X

**Patrimoine /
Cadre de
vie /
Population**

Engendre-t-il des
modifications sur les
activités humaines
(agriculture,
sylviculture,
urbanisme /
aménagements) ?

☐

X

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☒ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet se situe dans la continuité d'un
boisement de plus grande ampleur déjà réalisé.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet concerné devrait être dispensé d'une telle étude car il s'agit d'un petit boisement destiné exclusivement à l'habitat qui, comme décrit au paragraphe 6.2, ne représente que 1/5 du boisement existant garantissant notre projet.

Il intègre en son centre un petit parc végétal afin de respecter le cadre forestier bordant ses limites Nord et Est et ne porte aucune atteinte au cadre urbain de part sa mixité sociale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Une photo aérienne afin d'estimer l'impact du projet vis-à-vis de l'environnement proche.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

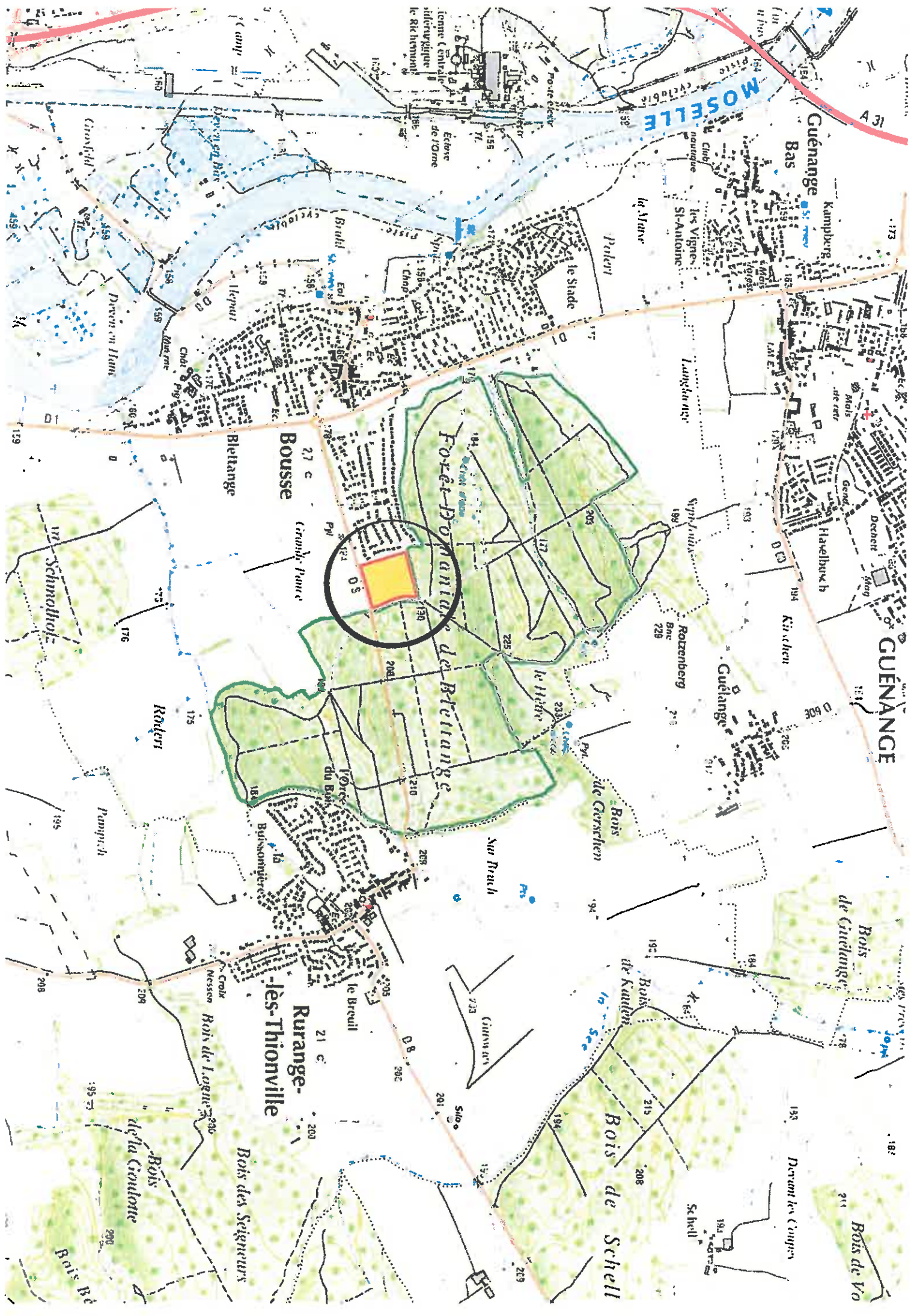
Fait à **TERNIUE**

le, **31.01.2013**

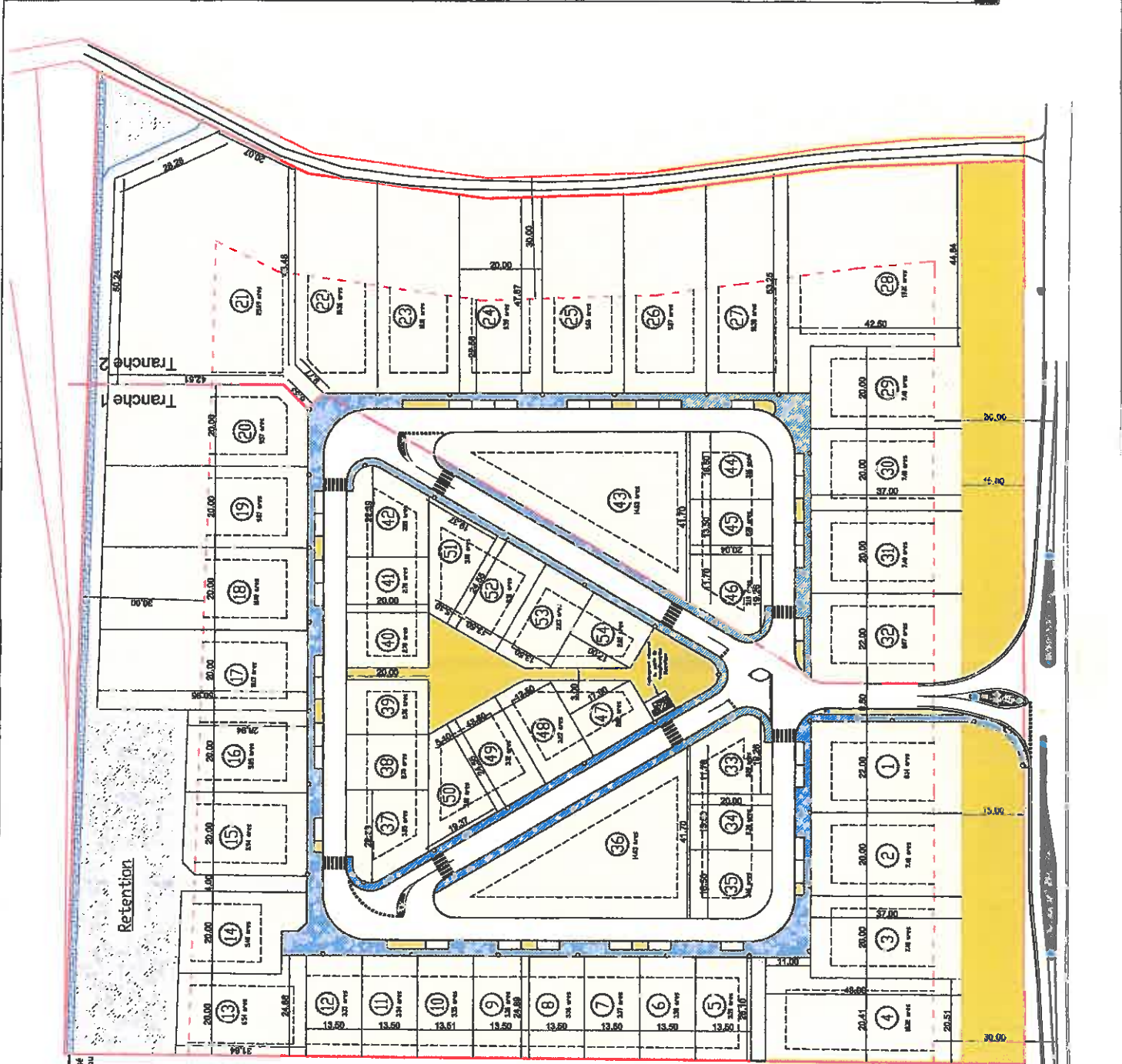
Signature



Plan de masse en vue aérienne



Philippe MICHEL - 7 Rue des Forgerons 57180 Terville		PLAN N° : 02	Index : Date : Resp : Désignation :
LSP SA		DATE : 31.01.13	
12, Rue Xavier BRASSEUR L.4040 Esch Sur Alzette		CONTRAT : -	
PROJET : Réalisation d'un lotissement de 54 parcelles		ECHELLE : 1/1000	
SITUATION : Commune de BOUSSE (57310)		NATURE : PA	
OBJET : PLAN DE COMPOSITION		Etat Projet	



Prolonger le fossé
tout droit jusqu'au
fossé existant

PROGRAMME :

- Réalisation d'un lotissement composé
De 54 parcelles dont :
24, destinées à l'habitat individuel
28, destinées à de l'habitat en bande
2, destinées à de l'habitat en collectif

DESCRIPTION : **LEGENDE :**

- Parcelle 48 915 m²
- Espaces verts 3 969 m²
- Trottoirs 34 624 m²
- Parcelles 3 083 m²
- Zones inutilisables 13 480 m²
- Emprise constructible
- Zone non constructible
- Candelabres

